

SPECIAL

PAGE D'INFO FSU

Numéro 31

2026



17 mai : Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie



Après les journées internationales pour les droits des femmes, le 8 mars, et celle contre le racisme le 21 mars, le 17 mai est la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie.

L'occasion de rappeler que la FSU Territoriale, avec la FSU, est de toutes les luttes contre les discriminations dans la société et au travail.

En 2026, près d'une personne LGBTQIA+ sur deux n'est toujours pas visible dans son environnement professionnel par crainte de discriminations ou d'agressions. Environ trois personnes LGBTQIA+ sur dix déclarent avoir déjà subi au moins une agression LGBTphobe au travail.

Cette invisibilité forcée engendre une charge mentale importante et peut impacter la santé, les conditions de travail et les trajectoires de carrière des personnes concernées. L'inclusion des personnes LGBTQIA+ n'est pas seulement une question d'éthique : elle a un impact direct sur la performance et le bien-être des agent.es.

Une meilleure inclusion permet de réduire l'absentéisme, les arrêts de travail et le turnover, tout en favorisant le bien-être et la créativité des équipes. De plus en plus de collectivités s'engagent en faveur de l'inclusion.

JEUX OLYMPIQUES

2026 : Une année record pour la représentation LGBTQIA+

À chaque édition des Jeux olympiques, Outsports recense les athlètes ouvertement LGBT+ en compétition. Pour les Jeux d'hiver de Milan-Cortina 2026, le média en a dénombré au moins 44. Un chiffre en hausse par rapport aux précédentes éditions hivernales : ils étaient 15 en 2018, puis 36 en 2022.

Au-delà des 4 athlètes français (Chloé Aurard-Bushee, Lore Baudrit, Guillaume Cizeron et Kevin Aymoz) Outsports met en lumière d'autres parcours marquants.

Guillaume Cizeron (ici en photo avec sa partenaire Laurence Fournier Beaudry), Chloé Aurard-Bushee, Laure Baudrit et Kevin Aymoz, athlètes, membres de l'équipe de France lors des JO 2026 assument publiquement leur homosexualité.



PAGE SPECIALE



La FSU Territoriale 92
Conseil départemental
57 rue des Longues Raies
Bureau 667
92000 NANTERRE
06 98 26 24 34
fsu92@hauts-de-seine.fr

La Finlandaise Ronja Savolainen a affronté sa fiancée, la Suédoise Anna Kjellbin, sur la glace olympique. Le média souligne également la participation d'Elis Lundholm, 23 ans (voir photo), engagé en ski de bosses. Le suédois est le seul athlète transgenre recensé pour ces Jeux d'hiver.

En douze ans, le nombre d'athlètes ouvertement LGBTQIA+ a été multiplié par six, Jeux d'hiver et d'été confondus.

Des tests génétiques pour exclure les femmes trans du sport féminin

Désormais, aucune femme trans ne pourra prendre part aux compétitions féminines des JO de Los Angeles. Le Comité international olympique (CIO) a annoncé le jeudi 26 mars "une nouvelle politique sur la protection de la catégorie féminine dans le sport olympique", laquelle se résume en deux points : les femmes transgenres en sont exclues, et toutes les athlètes devront produire un dépistage attestant leur sexe biologique. Ces nouvelles règles, précise l'institution, entreront en vigueur "dès les Jeux olympiques de LA 28.

En Afrique, l'homophobie d'État reste la règle

Alors que le SENEGAL vient d'adopter une des lois des plus répressive du continent faut-il rappeler que parmi les 54 pays du continent, l'homophobie d'État reste la règle plutôt que l'exception : l'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes (Ilga) relève une trentaine de pays interdisant les pratiques homosexuelles.

Celles-ci sont passibles de la peine de mort en Ouganda, pays majoritairement chrétien, en Mauritanie, où l'islam est la religion officielle, en Somalie et dans plusieurs États du nord du Nigeria qui appliquent la charia.

Fin octobre 2023 dans l'Ouest du Sénégal, une foule a exhumé le corps d'un homme, Cheikh Fall, puis l'a brûlé sur la place publique au motif qu'il aurait été homosexuel. Depuis, ses proches fuient les menaces de mort. Les relations homosexuelles n'ont été dépenalisées que dans une poignée de pays – l'Angola, le Botswana, le Cap-Vert, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Lesotho, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles – et seule l'Afrique du Sud autorise le mariage homosexuel, qu'elle a légalisé en 2006.

États-Unis : la Cour suprême autorise les "thérapies" de conversion pour les mineurs

Aux États-Unis, il est constitutionnel de barrer l'accès des mineurs transgenres à un traitement médical, mais inconstitutionnel de bannir les "thérapies" prétendant guérir les jeunes LGBT.

La Cour suprême du pays a ainsi invalidé une loi du Colorado interdisant aux professionnels de santé mentale toute "thérapie" visant à modifier l'orientation sexuelle ou de genre d'un·e patient·e de moins de 18 ans.

De notre côté de l'Atlantique, l'Europe s'apprête quant à elle à interdire globalement les "thérapies" de conversion. Après qu'une pétition en ce sens a recueilli plus d'un million de signatures, la Commission européenne est tenue de lui apporter une réponse.

